



Directeur Territorial des Solidarités Comminges Pyrénées - H/F

Référence : 26-1131

Titulaire et contractuel.le

SAINT-GAUDENS

A

✓ Catégorie : A

✓ Cadre Emploi : Attachés territoriaux

✓ Grade : Attaché territorial, Attaché territorial hors classe, Attaché territorial principal

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne, collectivité territoriale engagée dans le développement et le bien-être de ses habitants, oeuvre au quotidien pour améliorer la qualité de vie sur l'ensemble de son territoire. Il met en oeuvre des politiques publiques ambitieuses et responsables, visant à répondre aux besoins des Haut-Garonnais dans des domaines clés tels que les solidarités, l'éducation, les transports, la culture et l'aménagement du territoire. En tant qu'acteur central du développement local, le Conseil départemental s'investit dans des projets innovants, visant à garantir une gestion publique efficace, transparente et au plus près des attentes des usagers.

La DGD Territoire et Action Sociale de Proximité est constituée de cinq directions territoriales, deux directions de politique publique (enfance et famille, lutte contre les précarités), une direction ressource ainsi que d'une mission de stratégie des politiques sociales.

Au sein de cette DGD, les Directions territoriales ont pour rôle de mettre en oeuvre les compétences et la politique du Conseil départemental en matière sociale et médico-sociale.

Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

Enjeux du poste :

Le Directeur de la Direction Territoriale des Solidarités a pour mission principale de piloter la mise en oeuvre de la politique départementale des solidarités sur le territoire dont il a la charge, en s'assurant du respect des compétences dévolues au Conseil départemental.

Il joue un rôle clé dans l'encouragement des synergies entre les professionnels de la DTS, afin de garantir des interventions cohérentes et coordonnées, tant auprès des publics qu'auprès des partenaires.

En tant qu'acteur majeur du développement social, il impulse et accompagne les dynamiques territoriales tout en veillant à leur déploiement, pour répondre efficacement aux enjeux spécifiques du territoire.

Par ailleurs, il assure une fonction d'interface stratégique avec la Direction Générale Déléguée Autonomie PA-PH ainsi qu'avec

les autres directions du Conseil départemental, qu'elles soient thématiques ou ressources.

Missions principales :

Organisation et management

- Encadrer, coordonner, mobiliser et animer une équipe de direction
- Fixer des objectifs annuels aux cadres de la DTS, en lien avec le projet de la DGD territoires et Action Sociale de proximité, évaluer la réalisation des objectifs et les résultats obtenus
- Garantir la continuité de l'encadrement des MDS et participer au recrutement des cadres
- Piloter la conduite du changement
- Rendre compte de l'activité de la DTS
- Garantir les modes de communication interne permettant une transmission optimale des informations au sein du territoire entre les différentes MDS
- Garantir une communication efficiente entre la DTS, les MDS, la Direction Générale Déléguée Autonomie PA-PH et les autres directions (directions thématiques et directions ressources)
- Réaliser les évaluations annuelles des agents placés sous son autorité hiérarchique directe
- Garantir l'organisation et le fonctionnement de la DTS et la continuité de service sur l'ensemble du territoire

· Stratégie de développement territorial

- Etre force de proposition auprès du DGD territoires et Action Sociale de proximité et participer à l'élaboration des politiques départementales d'actions sociales
- Abonder, par la connaissance des spécificités territoriales, les réflexions concernant les orientations stratégiques des politiques publiques globales du Département
- Garantir la prise en compte du niveau territorial dans l'ensemble des schémas et contrats pilotés par le Conseil départemental ou pour lesquels il est partenaire
- Être l'interlocuteur de premier niveau des élus locaux, des partenaires de l'action du Département, des services de l'État, des organismes de protection sociale et développer avec ceux-ci des relations et des projets nécessaires à la mise en oeuvre de la politique départementale
- Représenter le DGD territoires et Action Sociale de proximité au sein des instances de pilotage de son territoire
- Valoriser l'action et les compétences du Conseil départemental

· Garantir un service public équitable sur le territoire

- Garantir une mise en oeuvre adaptée de la politique d'action sociale sur chacune des MDS de la DTS
- Impulser des réflexions autour des pratiques professionnelles
- Assurer les moyens de fonctionnement de la DTS tant au niveau des ressources humaines, matérielles que logistiques en lien avec les directions support
- Garantir la transversalité entre les pôles de la DTS
- Assurer la planification et l'affectation des personnels mobiles
- Mission secondaire : Participer à la continuité de l'encadrement sur l'ensemble des DTS si nécessaire

Profil recherché

Issu(e) d'une formation supérieure (Bac +5) en action sociale, administration publique ou management, vous disposez d'une solide expérience en gestion stratégique, encadrement d'équipes et conduite de projets complexes. Vous maîtrisez les enjeux des politiques sociales, les dynamiques territoriales et le pilotage du changement, et la méthodologie de projet. Votre capacité à développer des partenariats, votre sens de l'analyse et vos compétences relationnelles vous permettent de mobiliser et coordonner efficacement les acteurs. Organisé(e) et doté(e) d'un leadership affirmé, vous êtes engagé(e) à garantir un service public équitable et de qualité.

En rejoignant le CD vous disposez des avantages suivants :

- Prime semestrielle : Une prime de 815 EUR net, calculée au prorata temporis, vous est versée en mai et en novembre.
- Organisation du temps de travail : Nous proposons des horaires flexibles, avec la possibilité de commencer entre 7h30 et 9h30 et de terminer entre 16h00 et 19h15, tout en respectant le quota horaire journalier via un système de badgeage. Vous avez le choix entre trois formules hebdomadaires :
 - o 35 heures : 25 jours de congés
 - o 37h30 : 40 jours de repos (25 jours de congés + RTT)
 - o 39 heures : 48 jours de repos (25 jours de congés + RTT)
- Télétravail : Une organisation en télétravail est envisageable selon les nécessités de service.
- Avantages sociaux : Vous pouvez adhérer à des contrats collectifs pour la santé et la prévoyance, négociés avec des partenaires de confiance : la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) pour la santé et la Mutuelle du Rempart pour la prévoyance. Ces dispositifs permettent de prévenir les situations de précarité tout en favorisant le pouvoir d'achat grâce à des tarifs avantageux.
- Titres-déjeuner : vous pouvez bénéficier jusqu'à 18 titres par mois d'une valeur de 8,50 EUR chacun.

Vous pouvez candidater sur ce poste jusqu'au **12/06/26 inclus**.

Pour toute question vous pouvez contacter Laetitia VIALA à : laetitia.viala@cd31.fr